

# **BELFIUS LIFE VALUES**

## **Règlement de gestion des fonds**

Dans ce règlement on entend par:

La Compagnie: Belfius Insurance S.A.

L'agence: l'agence bancaire de Belfius Banque & Assurances S.A.

Le souscripteur: le preneur d'assurance qui conclut le contrat avec la Compagnie

Le Gestionnaire des fonds de placement interne : Candriam Belgium S.A. et Candriam Luxembourg S.A.

La Société de Gestion: Candriam Luxembourg S.A. FCP Multi Management S.A

OPC: Organisme de Placement Collectif. Ce terme désigne aussi bien un Fonds Commun de Placement ou une Sicav.

## **I. PRESENTATION GENERALE DES FONDS**

Le contrat d'assurance Belfius Life Values est un contrat d'assurance vie lié au Fonds Commun de Placement Belfius Life se composant d'OPC, sans garantie de rendement.

L'objet de la Société de Gestion consiste dans la constitution, l'administration et la gestion d'un ou plusieurs fonds communs de placement et l'émission de certificats ou de confirmations représentant ou documentant des parts de copropriété indivise dans ces fonds ainsi que le rachat et la conversion des parts de ces fonds. Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion a délégué la gestion des actifs du fonds au Gestionnaire des fonds Candriam Luxembourg S.A., dont le siège est établi Serenity Bloc B, Route d'Arlon 19-21, Strassen. Le Gestionnaire des fonds assure en exclusivité la gestion journalière des investissements et est tenu de rendre compte périodiquement au Conseil d'Administration de la Société de Gestion de la bonne exécution de sa mission. Le Gestionnaire des fonds peut, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration, sous-déléguer à un tiers tout ou partie de ses pouvoirs de gestion, dans ce cas, le présent règlement sera mis à jour.

La stratégie de placement a comme objectif d'optimiser les paramètres de risque et de rendement financier. La Compagnie se réserve le droit de modifier la composition des fonds, en tenant compte de la stratégie d'investissement de chaque fonds. Ces modifications s'opèreront en concertation avec les gestionnaires de Candriam.  
bijgewerkt.

## **II. PRESENTATION DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU FONDS**

Créé à l'initiative de Belfius Insurance S.A., le Fonds Commun de Placement Belfius Life a été constitué à Luxembourg le 14 juin 2002 pour une durée illimitée sous la forme d'un fonds commun de placement à fonds de placement interne multiples.

## Objectif général du Fonds:

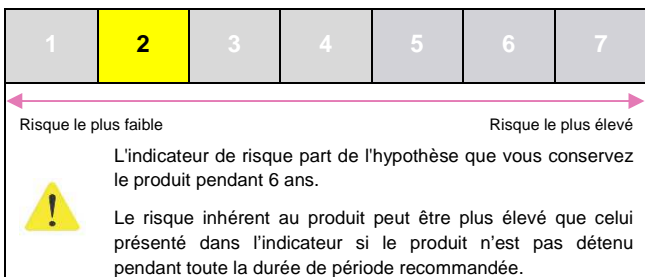
L'objectif général du Fonds est d'investir au moins 80 % des actifs nets de chacun de ses fonds de placement internes en organismes de placement collectif de type ouvert. Dans chaque fonds de placement interne, l'objectif recherché est la valorisation maximale des actifs investis.

## Fonds de placement internes existants, leurs objectifs et politique d'investissement:

Des changements peuvent se produire dans la gamme des fonds de placement internes disponibles. Pour connaître l'offre de fonds de placement internes disponible à un moment déterminé, le souscripteur peut s'adresser à son agence ou consulter le site web [www.belfius.be](http://www.belfius.be). Les fonds de placement internes sont exprimés en EUR.

### **Fonds de placement interne Belfius Life Values Defensive**

- ❖ Politique d'investissement: le fonds de placement interne investit dans le fonds Candriam Sustainable Euro Bonds Y - CAP – EUR (ISIN : BE6226278420). Le fonds investit dans des obligations libellées en EUR et des titres apparentés. Les obligations sont émises par des gouvernements, des organismes publics et des organismes semi-publics, des entreprises privées, et ont une notation minimum de BBB-/Baa3 décernée par l'une des 3 grandes agences de notation. Le fonds pratique une politique de couverture de change active face à l'Euro et peut faire appel à des instruments dérivés (couverture, exposition, arbitrage). Le fonds n'investit que dans des sociétés et les pays les mieux positionnés en termes de défis liés au développement durable. Tous les émetteurs respectent les principes de l'UN Global Compact (sociétés) et les dispositions des grands traités et conventions internationaux (pays).
- ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 0% par an
- ❖ Classe de risque :
  - Le risque selon « l'indicateur synthétique de risque et de performance » (SRRI): 3 (échelle de 1 à 7)
  - Indicateur synthétique de risque (SRI) selon le règlement PRIIPS: 2 (échelle de 1 à 7)



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau bas et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de Belfius Insurance S.A. à vous payer en soit affectée.

- ❖ Scénarios de performance:
  - Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 2 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Investissement 10.000 EUR				
Scénarios de performance		1 ans	2 ans (Période de détention recommandée)	
<b>Scénarios en cas de survie</b>				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction de coûts	€ 8.325	€ 8.662	
	Rendement annuel moyen	-16,75%	-6,69%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.199	€ 9.335	
	Rendement annuel moyen	-8,01%	-3,33%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.545	€ 9.834	
	Rendement annuel moyen	-4,55%	-0,83%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.898	€ 10.353	
	Rendement annuel moyen	-1,02%	1,76%	
<b>Scénario en cas de décès</b>				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	€ 9.943	€ 9.750	€ 10.138

❖ Coûts au fil du temps:

- Les frais de gestion du fonds de placement interne sont de 0,55% par an. (Les autres coûts globaux au niveau du produit ont été mentionnés dans un tableau récapitulatif dans le « Document d'informations clés »). Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les pénalités de sortie anticipée potentielles sont incluses. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 2 an
Coûts totaux	€ 801	€ 852
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,01%	4,26%

❖ Le Composition des coûts : Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

<b>Coûts ponctuels</b>	Coûts d'entrée	1,25%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	1,50%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Coûts récurrents</b>	Coûts de transaction de portefeuille	0,29%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,22%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

### **Belfius Life Values Low**

- ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans le fonds Candriam Sustainable Low Y - CAP – EUR (BE6226290540). Le fonds est un FOF qui investit dans différents fonds ISR de Candriam. Il offre aux investisseurs un portefeuille diversifié en obligations et en actions d'entreprises considérées comme les meilleures de leur catégorie (top 35%-50%) dans leur secteur, s'agissant d'intégrer des aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise dans leur gestion et leurs modèles d'activité. Concernant les obligations gouvernementales, seuls les pays considérés comme les meilleurs (top 50%) et gérant correctement leur capital humain, naturel et social y sont représentés. Tous les émetteurs satisfont aux principales normes internationales.
- ❖ Gestionnaire du fonds sous-jacent : Candriam Belgium S.A.
- ❖ Classe de risque :
  - Le risque selon « l'indicateur synthétique de risque et de performance » (SRR1): 4 (échelle de 1 à 7)
  - Indicateur synthétique de risque (SRI) selon le règlement PRIIPS: 2 (échelle de 1 à 7)

1	2	3	4	5	6	7
Risque le plus faible		Risque le plus élevé				
<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.</p> <p>Le risque inhérent au produit peut être plus élevé que celui présenté dans l'indicateur si le produit n'est pas détenu pendant toute la durée de période recommandée.</p>						

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau bas et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de Belfius Insurance S.A. à vous payer en soit affectée.

### ❖ **Scénarios de performance:**

- Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Investissement 10.000 EUR				
Scénarios de performance		1 ans	2 ans	3 ans (Période de détention recommandée)
<b>Scénarios en cas de survie</b>				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction de coûts	€ 7.350	€ 7.946	€ 7.710
	Rendement annuel moyen	-26,50%	-10,27%	-7,63%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.098	€ 9.268	€ 9.497
	Rendement annuel moyen	-9,02%	-3,66%	-1,68%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.685	€ 10.123	€ 10.580
	Rendement annuel moyen	-3,15%	0,62%	1,93%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10.300	€ 11.046	€ 11.774
	Rendement annuel moyen	3,00%	5,23%	5,91%
<b>Scénario en cas de décès</b>				
Evénement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	€ 10.089	€ 10.436	€ 10.796

❖ Coûts au fil du temps:

- Les frais de gestion du fonds de placement interne sont de 0% par an. (Les autres coûts globaux au niveau du produit ont été mentionnés dans un tableau récapitulatif dans le « Document d'informations clés »). Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les pénalités de sortie anticipée potentielles sont incluses. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 2 an	Si vous rachetez après 3 an
Coûts totaux	€ 841	€ 932	€ 1.023
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,41%	4,66%	3,41%

❖ Le Composition des coûts : Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,83%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,67%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,91%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

### Fonds de placement interne Belfius Life Values Medium

- ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans le fonds Candriam Sustainable Medium Y cap (BE6226291555). Le fonds est un FOF qui investit dans différents fonds ISR de Candriam. Il offre aux investisseurs un portefeuille diversifié en obligations et en actions d'entreprises considérées comme les meilleures de leur catégorie (top 35%-50%) dans leur secteur, s'agissant d'intégrer des aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise dans leur gestion et leurs modèles d'activité. Concernant les obligations gouvernementales, seuls les pays considérés comme les meilleurs (top 50%) et gérant correctement leur capital humain, naturel et social y sont représentés. Tous les émetteurs satisfont aux principales normes internationales.
- ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 0% par an
- ❖ Classe de risque :
  - Le risque selon « l'indicateur synthétique de risque et de performance » (SRII): 4 (échelle de 1 à 7)
  - Indicateur synthétique de risque (SRI) selon le règlement PRIIPS: 3 (échelle de 1 à 7)

1	2	3	4	5	6	7
<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.</p> <p>Le risque inhérent au produit peut être plus élevé que celui présenté dans l'indicateur si le produit n'est pas détenu pendant toute la durée de période recommandée.</p>						

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Belfius Insurance S.A. à vous payer en soit affectée.

- ❖ Scénarios de performance:
  - Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 4 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez

Investissement 10.000 EUR				
Scénarios de performance		1 ans	2 ans	4 ans (Période de détention recommandée)
<b>Scénarios en cas de survie</b>				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction de coûts	€ 6.228	€ 7.257	€ 6.594
	Rendement annuel moyen	-37,72%	-13,72%	-8,52%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8.922	€ 9.078	€ 9.613
	Rendement annuel moyen	-10,78%	-4,61%	-0,97%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.803	€ 10.369	€ 11.598
	Rendement annuel moyen	-1,97%	1,85%	4,00%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10.757	€ 11.829	€ 13.977
	Rendement annuel moyen	7,57%	9,14%	9,94%
<b>Scénario en cas de décès</b>				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	€ 10.211	€ 10.690	€ 11.716

❖ Coûts au fil du temps:

- Les frais de gestion du fonds de placement interne sont de 0% par an. (Les autres coûts globaux au niveau du produit ont été mentionnés dans un tableau récapitulatif dans le « Document d'informations clés »). Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les pénalités de sortie anticipée potentielles sont incluses. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 2 an	Si vous rachetez après 4 an
Coûts totaux	€ 858	€ 966	€ 1.182
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,58%	4,83%	2,96%

❖ Le Composition des coûts : Le tableau ci-dessous indique:

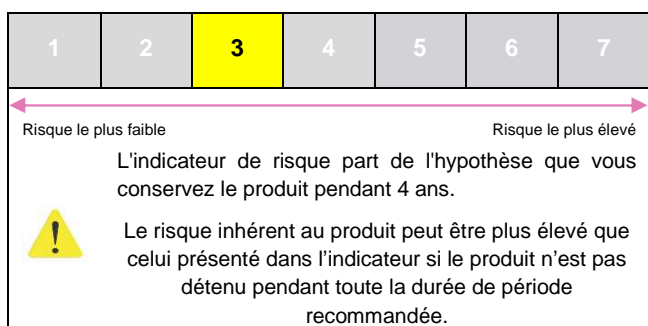
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

<b>Coûts ponctuels</b>	Coûts d'entrée	0,63%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,25%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Coûts récurrents</b>	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,08%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

### Fonds de placement interne Belfius Life Values High

- ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans le fonds Candriam Sustainable High Y - CAP – EUR (BE6226289534). Le fonds est un FOF qui investit dans différents fonds ISR de Candriam. Il offre aux investisseurs un portefeuille diversifié en obligations et en actions d'entreprises considérées comme les meilleures de leur catégorie (top 35%-50%) dans leur secteur, s'agissant d'intégrer des aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise dans leur gestion et leurs modèles d'activité. Concernant les obligations gouvernementales, seuls les pays considérés comme les meilleurs (top 50%) et gérant correctement leur capital humain, naturel et social y sont représentés. Tous les émetteurs satisfont aux principales normes internationales.
- ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 0% par an
- ❖ Classe de risque :
  - Le risque selon « l'indicateur synthétique de risque et de performance » (SRRI): 5 (échelle de 1 à 7)
  - Indicateur synthétique de risque (SRI) selon le règlement PRIIPS: 3 (échelle de 1 à 7)



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Belfius Insurance S.A. à vous payer en soit affectée.

- ❖ Scénarios de performance:
  - Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce



que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Investissement 10.000 EUR				
Scénarios de performance		1 ans	3 ans	5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Scénarios en cas de survie</b>				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction de coûts	€ 5.207	€ 6.069	€ 5.308
	Rendement annuel moyen	-47,93%	-13,10%	-9,38%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8.705	€ 9.041	€ 9.567
	Rendement annuel moyen	-12,95%	-3,20%	-0,87%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.897	€ 11.287	€ 12.736
	Rendement annuel moyen	-1,03%	4,29%	5,47%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 11.235	€ 14.067	€ 16.929
	Rendement annuel moyen	12,35%	13,56%	13,86%
<b>Scénario en cas de décès</b>				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	€ 10.310	€ 11.517	€ 12.865

❖ Coûts au fil du temps:

- Les frais de gestion du fonds de placement interne sont de 0% par an. (Les autres coûts globaux au niveau du produit ont été mentionnés dans un tableau récapitulatif dans le « Document d'informations clés »). Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les pénalités de sortie anticipée potentielles sont incluses. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 3 an	Si vous rachetez après 5 an
Coûts totaux	€ 888	€ 1.164	€ 1.540
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,88%	3,88%	3,08%

❖ Le Composition des coûts : Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,20%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,01%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,37%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

### Fonds de placement interne Belfius Life Values Dynamic

- ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans le fonds Candriam SRI Equity World C CAP (LU1434527435). Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés durant la période d'investissement recommandée. Dans la limite de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion fait des choix d'investissement basés sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au moyen d'une analyse élaborée par la Société de Gestion.
- ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 0% par an
- ❖ Classe de risque
  - Le risque selon « l'indicateur synthétique de risque et de performance » (SRR1): 5 (échelle de 1 à 7)
  - Indicateur synthétique de risque (SRI) selon le règlement PRIIPS: 4 (échelle de 1 à 7)

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible Risque le plus élevé  
 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.  
 Le risque inhérent au produit peut être plus élevé que celui présenté dans l'indicateur si le produit n'est pas détenu pendant toute la durée de période recommandée.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Belfius Insurance S.A. à vous payer en soit affectée.

- ❖ Scénarios de performance:
  - Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 6 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Investissement 10.000 EUR				
Scénarios de performance		1 ans	3 ans	6 ans (Période de détention recommandée)
<b>Scénarios en cas de survie</b>				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction de coûts	€ 3.829	€ 4.967	€ 3.756
	Rendement annuel moyen	-61,71%	-16,78%	-10,41%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8.411	€ 9.254	€ 11.165
	Rendement annuel moyen	-15,89%	-2,49%	1,94%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.990	€ 12.458	€ 16.991
	Rendement annuel moyen	-0,10%	8,19%	11,65%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 11.838	€ 16.731	€ 25.798
	Rendement annuel moyen	18,38%	22,44%	26,33%
<b>Scénario en cas de décès</b>				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	€ 10.406	€ 12.712	€ 17.162

❖ Coûts au fil du temps:

- Les frais de gestion du fonds de placement interne sont de 0% par an. (Les autres coûts globaux au niveau du produit ont été mentionnés dans un tableau récapitulatif dans le « Document d'informations clés »). Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les pénalités de sortie anticipée potentielles sont incluses. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 3 ans	Si vous rachetez après 6 ans
Coûts totaux	€ 833	€ 999	€ 1.448
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,33%	3,33%	2,41%

❖ Le Composition des coûts : Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

<b>Coûts ponctuels</b>	Coûts d'entrée	0,42%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,17%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Coûts récurrents</b>	Coûts de transaction de portefeuille	0,49%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,77%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

Les prospectus des différents fonds/OPC sous-jacents sont disponibles sur les sites web des compagnies de gestion.

### **III. RÈGLES D'ÉVALUATION DES FONDS DE PLACEMENT INTERNES, MODE DE DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES UNITÉS, TRAITEMENT DES VERSEMENTS ET VALORISATION DES ACTIFS**

Le souscripteur choisit librement la clé de répartition des versements nets dans les fonds de placement internes du fonds. Après déduction des frais d'entrée et des taxes, le montant de chaque versement est affecté à l'achat d'unités dans les fonds de placement internes.

La valeur d'une unité est égale à la valeur du fonds de placement interne divisée par le nombre d'unités du fonds de placement interne.

Les actifs de chaque fonds de placement interne sont valorisés à la valeur du marché. La conversion en unités se fait sur la base du cours d'achat de l'unité évalué le deuxième jour de valorisation suivant (= jour ouvrable bancaire) après réception de la prime par la Compagnie ou maximum cinq jours ouvrables bancaires après cette date.

L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. Il peut en résulter une volatilité élevée de son cours.

Les valeurs d'inventaire sont calculées chaque semaine le mardi ouvrable bancaire, sauf circonstances exceptionnelles comme décrit ci-après. Le nombre d'unités acquises est arrondi au troisième chiffre après la virgule. Pour connaître la valeur du contrat d'assurance à un moment déterminé, le nombre total d'unités est multiplié par un chiffre qui exprime la valeur de chaque unité. Tous les montants sont exprimés en EUR.

Le nombre d'unités du fonds de placement interne augmente sous l'effet des versements des souscripteurs ou de transferts d'unités provenant d'un ou plusieurs autres fonds de placement internes ou provenant de transferts de réserves entre les fonds de placement internes.

Les unités ne sont annulées que si le souscripteur met fin à son contrat, en cas de rachat ou de transferts par un souscripteur sur la réserve de son assurance Belfius Life Values, en cas de paiement par la compagnie d'assurances d'une allocation due au décès de l'assuré pendant l'assurance, en cas de vie de l'assuré à l'arrêt du contrat ou en cas de remboursement d'un versement en application de la loi du 10/12/2009 relative aux services de paiement.

## **IV. RÈGLES RÉGISSANT LES RACHATS**

### IV.1 Rachat total

Le rachat total est l'opération par laquelle le souscripteur met fin à son contrat, avec paiement par la Compagnie de la valeur totale du contrat, moins les frais de sortie éventuels. La valeur du contrat correspond au nombre d'unités acquises multiplié par la valeur du fonds de placement interne.

À tout moment, le souscripteur peut demander le rachat total à l'aide d'un document de demande daté et signé, établi en l'agence. Le contrat prend fin en cas de rachat total.

Le rachat total se fait conformément au document de demande du souscripteur le premier jour de valorisation suivant, ou maximum trois jours ouvrables bancaires plus tard, après réception par la Compagnie du document de demande signé et le versement est obligatoirement effectué sur un compte bancaire.

Si le(s) bénéficiaire(s) du contrat accepte(nt) la qualité de bénéficiaire(s), la demande de rachat doit être signée tant par le souscripteur que par le(s) bénéficiaire(s) acceptant(s).

### IV.2 Rachats partiels

#### IV.2.1. Généralités

À tout moment, le souscripteur peut demander un rachat partiel à l'aide d'un document de demande daté et signé, établi en l'agence. Conformément au document de demande du souscripteur, le rachat partiel se fait le premier jour de valorisation suivant ou maximum trois jours ouvrables bancaires plus tard, après réception du document de demande par la Compagnie. La valeur de rachat est obligatoirement versée sur un compte bancaire.

Si le(s) bénéficiaire(s) du contrat accepte(nt) la qualité de bénéficiaire(s), la demande de rachat doit être signée tant par le souscripteur que par le(s) bénéficiaire(s) acceptant(s).

Le retrait partiel n'est possible qu'à partir d'un montant minimum déterminé et avec un nombre minimum déterminé d'unités restantes par fonds de placement interne. Ces minima sont fixés par la Compagnie.

#### IV.2.2. La formule Comfort

La formule Comfort est l'opération simplifiée permettant au souscripteur de demander un rachat partiel à la Compagnie, payable sur un compte bancaire, sur une base mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le montant de chaque retrait partiel correspond à la multiplication d'un certain nombre d'unités acquises par leur valeur, à concurrence du retrait périodique demandé, et proportionnellement à la répartition du portefeuille. Seuls les fonds de placement internes avec un nombre minimum d'unités entrent en considération pour un rachat partiel. Ce minimum est fixé par la Compagnie et est contrôlé lors de chaque rachat partiel.

##### IV.2.2.1 Dispositions

Le paiement d'un premier rachat partiel dans le cadre de la formule Comfort par la Compagnie se fera au plus tôt à la date demandée qui correspond à l'échéance de la périodicité choisie, moyennant réception et approbation par la Compagnie du formulaire de modification signé par le souscripteur, introduit en agence. Ce, à condition que la valeur du contrat, 8 jours ouvrables bancaires avant la date de paiement, ait atteint le montant minimum exigé fixé par la Compagnie.

Sinon, un report sera établi, dont la durée sera déterminée par la Compagnie, de telle sorte que le souscripteur ait la possibilité de verser une prime supplémentaire et d'augmenter ainsi la valeur de son contrat jusqu'au seuil minimum requis.

La Compagnie ne pourra pas donner suite à la demande de rachat partiel si la valeur du contrat n'a pas atteint le montant minimum requis à la fin de la période de report.

Le souscripteur peut déterminer lui-même et modifier le montant des rachats partiels dans le cadre de la formule Comfort, en tenant compte des montants minimum et maximum des rachats partiels fixés par la Compagnie. Le souscripteur a également la possibilité de modifier ou d'arrêter la formule Comfort.

Il n'est pas possible de modifier le rachat partiel effectué dans le cadre de la formule Comfort à partir de 10 jours ouvrables avant la date de paiement du rachat partiel actuel.

La modification entrera en vigueur à la date demandée comme mentionné dans l'avenant, moyennant réception et approbation par la Compagnie du formulaire de modification signé par le souscripteur, introduit en agence.

Si le(s) bénéficiaire(s) du contrat accepte(nt) la qualité de bénéficiaire(s), la demande de suppression des rachats partiels doit être signée tant par le souscripteur que par le(s) bénéficiaire(s) acceptant(s).

#### **IV.2.2.2 Modalités**

Les rachats partiels dans le cadre de la formule Comfort et les modifications à celle-ci se font conformément à un document de demande daté et signé, établi en agence.

Si le(s) bénéficiaire(s) du contrat accepte(nt) la qualité de bénéficiaire(s), la demande de rachats partiels doit être signée tant par le souscripteur que par le(s) bénéficiaire(s) acceptant(s).

Les rachats partiels qui sont versés dans le cadre de la formule Comfort doivent obligatoirement être versés sur un compte bancaire et ne sont pas soumis à des frais de sortie. Si l'assuré est différent du souscripteur, la Compagnie garde le droit d'exiger à tout moment que le souscripteur fournisse la preuve que l'assuré est en vie. Si le souscripteur ne peut pas fournir cette preuve dans un délai de 30 jours, la Compagnie suspendra le paiement des rachats partiels.

Dès que la Compagnie est informée du décès du souscripteur ou de l'assuré du contrat, aucun rachat n'est possible.

### **V. RÈGLES RÉGISSANT LA CONVERSION DES UNITÉS**

À tout moment, le souscripteur peut demander la conversion à l'aide d'un document de demande daté et signé, établi en agence. La conversion se fait par la vente d'une partie ou de la totalité de la valeur d'un fonds de placement interne, suivie d'un achat dans un ou plusieurs autres fonds de placement internes. En cas de conversion en montant, les deux transactions sont effectuées le premier jour de valorisation suivant la réception par la Compagnie de la demande de conversion ou au maximum trois jours ouvrables bancaires plus tard. En cas de conversion en unités, la vente est effective le premier jour de valorisation suivant la réception par la Compagnie des documents de demande signés, ou au maximum trois jours ouvrables bancaires plus tard.

L'achat des unités dans le(s) fonds de placement interne(s) de destination est effectif le premier jour de valorisation qui suit la réception du résultat de la vente par la Compagnie, ou au maximum trois jours ouvrables bancaires plus tard. La conversion partielle n'est possible qu'à partir d'un nombre minimum d'unités déterminé à convertir et d'un nombre minimum d'unités restantes par fonds de placement interne. Ces minima sont fixés par la Compagnie. Un relevé de la nouvelle répartition des unités sera établi et envoyé chaque semestre au souscripteur.

Des frais à hauteur de 1% de la valeur transférée seront imputés sur chaque conversion et/ou arbitrage. Une modification de la clé de répartition en vue des versements à venir sont gratuits, comme décrit dans la fiche d'information financière.

### **VI. RÈGLES EN CAS DE DÉCÈS DE L'ASSURÉ**

En cas de décès de l'assuré, la Compagnie paiera une somme au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) dans les conditions particulières. Cette somme correspond au nombre d'unités acquises multiplié par leur valeur déterminée le premier jour de valorisation suivant la réception par la Compagnie d'un extrait de l'acte de décès de l'assuré ou au maximum trois jours ouvrables bancaires plus tard. Le cas échéant, la prime de risque due mais non encore retenue est déduite de cette somme. Il n'y a pas de frais de sortie. Les paiements sont effectués contre quittance après réception de tous les documents requis par la Compagnie.

### **VII. LIQUIDATION D'UN FONDS DE PLACEMENT INTERNE**

Si un fonds de placement interne est liquidé, le souscripteur en est informé par la Compagnie et il communique à celle-ci le sort qu'il choisit de réserver aux unités qu'il détient dans le fonds de placement interne : soit la conversion gratuite dans un autre fonds de placement interne proposé par la Compagnie, soit le retrait sans frais des unités en cause sur la base de la valeur unitaire atteinte le jour de la liquidation du fonds de placement interne, soit le transfert sans frais, à l'exception des taxes et impôts éventuellement

dus, sur un contrat nouveau en harmonie avec le portrait d'investisseur. Ce transfert aura lieu sans aucune attribution de valeur de rachat.

Si avant la date déterminée par la Compagnie, le souscripteur ne fait aucun choix dans un délai d'un mois après réception de la lettre mentionnant les alternatives proposées par la Compagnie, celle-ci exécutera automatiquement l'alternative proposée par défaut, communiquée par lettre, parmi l'une des deux premières alternatives proposées.

## **VIII. INFORMATION AU SOUSCRIPTEUR**

Le souscripteur reçoit un état annuel de son contrat avec la valeur des unités et le nombre d'unités acquises par fonds de placement interne souscrit. La valeur des unités des fonds de placement internes est publiée sur [www.belfius.be](http://www.belfius.be). En outre, des rapports périodiques sont établis, reprenant les performances et la composition des différents fonds de placement internes.

Les prospectus des fonds sous-jacents sont disponibles sur les sites internet respectifs des sociétés de gestion.

## **IX. CONDITIONS DE SUSPENSION DE LA DÉTERMINATION DE LA VALEUR UNITAIRE**

Les opérations d'investissement et de rachat ne peuvent être suspendues temporairement que dans des cas exceptionnels, lorsque les circonstances l'exigent et si la suspension est fondée, en tenant compte de l'intérêt des souscripteurs.

Sans déroger au droit de suspension, la Compagnie peut suspendre temporairement le calcul de la valeur unitaire et les rachats dans les cas suivants :

1. quand une bourse ou un marché, où une partie substantielle des actifs du fonds de placement sont cotés ou négociés, ou qu'un important marché de change où sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles les actifs sont libellés, est fermé pour une autre raison que les vacances légales ou que les transactions y sont suspendues ou soumises à des limitations ;
2. quand la situation est à ce point grave que la Compagnie n'est pas à même de valoriser correctement les avoirs et/ou les obligations, qu'elle ne peut en disposer normalement, ou qu'elle ne peut le faire sans nuire gravement aux intérêts du souscripteur ou à ceux des bénéficiaires du fonds de placement ;
3. quand la Compagnie n'est pas en mesure de transférer des fonds ou de réaliser des transactions à un prix ou à un cours de change normal ou que des limitations sont imposées aux marchés de change ou aux marchés financiers ;
4. si le fonds fait l'objet d'un retrait substantiel représentant plus de 80 % de sa valeur ou plus que la somme de 1.250.000 EUR (indexée selon l'indice santé des prix à la consommation – base 1988 = 100).

L'annonce de cette suspension (ainsi que la suppression) sera publiée par tous les moyens disponibles et communiquée aux souscripteurs qui demandent le rachat de leur contrat. Les demandes de rachat en attente seront prises en considération lors de la première évaluation suivant la fin de la suspension. Le souscripteur peut exiger le remboursement du versement effectué pendant cette période, moins les montants qui ont été utilisés pour couvrir le risque assuré.

## **X. CONDITIONS DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT**

La Compagnie peut modifier à tout moment et unilatéralement la teneur du présent règlement. Les modifications apportées seront communiquées aux souscripteurs dans l'état annuel qui leur est envoyé. Si cette modification porte sur un élément essentiel (p.ex. une modification importante de la politique d'investissement d'un fonds de placement interne,...) et est faite au détriment du souscripteur, celui-ci aura la possibilité d'effectuer un rachat sans frais dans un délai raisonnable.